Image not found or type unknown

Fuite sans prévenir ni laisser d'adresse

Par **LACHIEUSE**, le **17/11/2013** à **14:59**

Bonjour

J'ai fuis avec mes enfants de 3 ans sans prévenir le papa et je ne lui ai pas indiqué mon adresse je sais que je risque gros mais est ce qu'il y a un risque pour que mes enfants aillent vivre chez leur père si je vais en prison ? est ce que je peux perdre leur garde ? il est prouve que j'ai peur plusieurs plaintes et mains courantes pour menaces de mort menace harcèlement son pb d'alcool est reconnu par les tribunaux 10 condamnations 3 pertes de permis en 2 ans agression avec arme blanche sur une commerçante (3 articles de journaux)et j'en passe dois je continuer d'avoir peur ? Puis je m'en sortir et me défendre de ma non présentation d'enfant ?

Merci

Par **domat**, le **17/11/2013** à **17:08**

bjr,
avec tout ce que vous relatez vous devriez demander et obtenir le retrait de l'autorité parentale du père de vos enfants.
ainsi vous seriez sur de conserver la garde de vos enfants.
cdt

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés